Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 7 Février 1906. — No. 13

The Library (Governm. Offices)

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



LE TOUR DU MONDE

Faire le tour du monde en partant de Winnipeg sur les navires du Pacifique Canadien ou sur les voies ferrées est maintenant chose possible et même facile. Avec $750.00 vous payez votre passage pour faire le tour du monde dans des conditions de comfort raffinées. Telle est en effet l'intéressante déclaration de M. Walters, le gérant des services du trafic et des voyageurs du Pacifique. Un tel voyage est maintenant possible par l'inauguration du service maritime du Pacifique Canadien qui relie la côte Ouest d'Amérique à l'Europe. Ces navires sont le "Empress of Ireland" et le "Empress of Britain". Ces navires sont plus grands, sont plus beaux et plus luxueusement aménagés qu'aucun navire faisant le service transatlantique entre le Canada et l'Angleterre. Aucun navire entrant dans les ports de Québec ou de Montréal ne peut leur être comparé. Leur vitesse est aussi grande que celle des merveilleux "lévriers de la mer" des grandes compagnies transatlantiques américaines, anglaises, françaises ou allemandes.

Les Faux Bonshommes

Oui, ce fut vraiment une jolie séance que celle du collège, le 31 janvier.

Nos jeunes amis ont joué avec talent, avec esprit, avec aplomb, une pièce qui se joue, hélas ! tous les jours dans la vie réelle avec beaucoup moins d'esprit ! Les mariages d'intérêt, les questions de dots, les combinaisons de la finance se masquant sous des dehors amoureux, comme tout cela nous fut représenté en couleurs vives ! Nous avons déjà esquissé l'intrigue de cette pièce où le papa Ducornet donne, reprend, redonne et rereprend ses filles suivant que la fortune des prétendants monte ou descend.

Devons-nous citer nommément les acteurs ? C'est toujours une tâche délicate que de faire le triage des talents, surtout quand tout le monde est digne d'éloges. M. Beaupré a fait un bon Ducornet : avare de son argent, prodigue de celui des autres, naïf et versatile personnage qui a dansé sur la corde pendant une couple d'heures au grand amusement de l'auditoire.

Edgard Thévenot, ce peintre si espiègle et si intelligent, a été représenté par M. Alexandre Lambert, qui a, ma foi, joué son rôle à la perfection. M. Lambert a un joli timbre de voix, clair, franc, qui se moque à merveille. M. J. J. Trudel personnifiait l'autre peintre Octave Delcroix ; il a eu un jeu très alerte ; on l'a applaudi plusieurs fois. *Mon oncle* Vertilla, (M. P. Toutant) banquier sévère, à barbe grise, à lorgnon d'or, a provoqué beaucoup d'intérêt. M. Jacques Prendergast a joué avec grâce le rôle de Robert, fils de Ducornet. Le rentier Bassecourt et le citoyen Dufourez, deux capitalistes plus prodigues de leurs conseils que de leurs écus, ont eu d'habiles interprètes dans MM. J. Mondor et G. Charette. M. J. de Beaudrap, muni du chapeau de soie et de la redingote traditionnelle de tout banquier à la mode, a fait un joli Le Cardonel ; autre acteur intéressant, M. G. Lavack, représentant Anatole de Massane, un élégant jeune homme qui apporte des fleurs aux demoiselles pour avoir leur dot.

Nous ne voulions citer que quelques noms. Nous nous apercevons qu'ils y sont tous ! Nous en profitons donc pour les féliciter tous en même temps sur cette soirée.

Les "Faux Bonshommes" ont été exercés par le R. P. L. Drummond, auquel revient une bonne part de ce succès.

L'orchestre et le chœur du collège, sous la direction du R. P. Robichaud, nous ont donné d'excellente musique.

L'auditoire était nombreux ; il s'est retiré enchanté.

Academie Provencher

Le premier mois de la nouvelle année s'est passé dans un redoublement d'activité pour les élèves de l'Académie. La distribution des cartes d'honneur fut rehaussée par la présence du très Rév. Père Dandurand et de MM. les abbés Deshaies, Poitras, et Molurier. Ces messieurs approuvèrent fort et la bonne volonté et la gentillesse des plus jeunes élèves, qui firent les frais de la petite séance. Parmi les numéros les plus remarqués on peut citer :

Deux récitations, un exercice de gymnastique ainsi que l'histoire de l'enfant Jésus, racontée par des groupes d'élèves. Mais le clou de la petite représentation fut sans contredit la chanson intitulée "Le bébé militaire."

La réunion se termina comme d'habitude, par un chant populaire canadien.

6, 7 ET 8ME GRADES

Joseph Beaupré, 321 ; François Beaulieu, 320 ; Jos. De Ambrosis, 332 ; Lucien Senez, 353 ; Albert Buron, 377.

5E GRADE

Joseph Beaupré, 400 ; Orphidas Allaire, 400 ; Joseph Ribeault, 350 ; Georges Lapointe, 340 ; Albert Pétrin, 330 ; Ernest Beauchemin, 310 ; Armand Chagnon, 300.

4E GRADE

Lucien Kéroack, 395 ; Joseph Beauchemin, 365 ; Léopold Ouellette, 316 ; Henri Despatis, 305.

3E GRADE

Henri Richard, 390 ; Albert Holland, 385 ; Gustave Clément, 383 ; Chas Chagnon, 355 ; Edouard Martineau, 354 ; Henri Filteau, 350 ; Adélard Goulet, 350 ; Georges Bétournay, 346 ; Guillaume Lévêque, 332, Raymond Marrel, 330 ; Valmério Brabant, 325 ; Noël Bougard, 313 ; Arthur Brissette, 311 ; Ernest Morency, 311 ; Edwin Bisier, 304 ; Joseph Arial, 302 ; Marius Benoit, 300.

2E GRADE

Gabriel Poitras, 395 ; Raymond Milette, 391 ; Janvier Normandeau, 387 ; Edmond Jacques, 375 ; Dickson, 372 ; Joseph Patry, 365 ; Léopold Lévêque, 362 ; Paul O'Sullivan, 355 ; Albert Toupin, 345 ; Paul Gaspard, 338 ; Alphonse Ouellette, 335 ; François Boisselle, 332 ; Joseph Normandeau, 324 ; Adelard Senez, 315 ; Camille Schwartz, 310 ; Denis Boisselle, 304.

1ER GRADE

René Van Tornhout ; Soseph Marion ; Louis Michaud ; Darius Brabant, Raymond Goulet ; A. Normandeau ; Zacharie Dufeault ; Léonile Dubé ; Théodore Knockart ; Léon Bonné ; Camile Defoort ; Armand Menu ; Paul Senez ; Joseph Boiteau, Clifford Prud'homme ; Phillibert Cusson ; Pierre Daignault ; Gilbert Poncelet ; R. Pelland ; Jean Joyal ; René Ismans ; Adelard Savoie.

LE VENEZUELA.

Cette petite république de l'Amérique du Sud, qui ose résister à la France, est située sur la côte septentrionale du continent. Le Vénézuéla est baigné par la mer des Antilles au nord, est contigu à la Colombie à l'ouest, au Brésil au sud, et à la Guyane anglaise à l'est. Sa superficie est d'environ 368,235 milles carrés, et sa population de 1,027,000 habitants.

Le Vénézuala peut se diviser en trois zônes : la zône agricole, comprenant le littoral et la chaîne côtière ; la zône pastorale et la zône frontière, qui s'étend au-delà des plaines. Sur la rive droite de l'Orénaque, s'étend une vaste région forestière, où la végétation équatoriale se déploie dans son exhubérante variété. Le Vénézuala contient de grandes richesses minières encore peu exploitées, métaux, charbon, pétrole, asphalte et sel gemme. Le pays est encore peu prospère.

Les principaux articles exportés sont le café, le coco, le tabac, la canne à sucre, le coton, l'or, les bois d'ébénisterie et de teinture, les peaux et le bétail sur pied. Les grands ports du Vénézuéla, la Guayra et Puerto Cabello, sont régulièrement deservis par des paquebots français, anglais, allemands et américains.

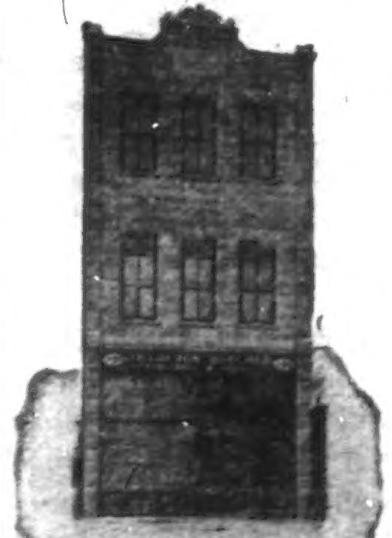
Le Vénézuéla a été de tout temps déchiré par la guerre civile. De 1860 à 1870, on porte à 60,000 le nombre des victimes des émeutes et des guerres civiles.

Province du Manitoba

Bureau d'Immigration a Montreal

Les personnes qui ont des amis ou des parents dans les provinces de l'Est, ou dans les états de la Nouvelle-Angleterre, désirant avoir des renseignements sur la province de Manitoba feraient bien de transmettre l'adresse de ces amis ou parents à M. LE COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION POUR LE MANITOBA, CHAMBRE 22, EDIFICE ALLIANCE, PLACE D'ARMES, A MONTREAL.

Les Cultivateurs qui ont besoin de main-d'œuvre, garçons de ferme, etc., pourraient en obtenir en écrivant à la même adresse ; mais il faudra mentionner le prix offert, la durée de l'engagement et autres détails, s'il y a lieu.



Le Manitoba.
Mercredi 7 Fevrier 1906

UN CARDINAL CANADIEN

La nouvelle venant de Rome que le Pape nommera prochainement un cardinal canadien a excité beaucoup d'intérêt dans les cercles ecclésiastiques.

Si le Saint-Siège nomme un cardinal canadien, l'élu sera, dit-on, l'archevêque d'Ottawa, Mgr Duhamel, le doyen des prélats canadiens.

Les Exigences d'un Allié

Le Japon est bien fier de ses succès récents contre les Russes! Il fait maintenant la leçon à son nouvel allié, l'Angleterre, dont il trouve l'armée inférieure. Le Japon doit en effet, disent les dépêches, demander à l'Angleterre de réformer son armée. Le Japon ne veut pas être le seul à porter le poids de la lutte en cas de conflit en Orient. L'Angleterre trouve la suggestion un peu indélicate! La presse en manifeste un étonnement qui se nuance de mauvaise humeur. Imaginez-vous ! le Japon, ce pays à demi-barbare, qui donne déjà des ordres aux vieux pays d'Europe !

En même temps que le Japon, lord Roberts réclame le perfectionnement de l'armée britannique. On pourrait y travailler en disant qu'on écoute le vieux maréchal, et non les Japonais...

Le résultat serait le même et la vanité nationale toute aussi bien que la diplomatie seraient satisfaites.

Notes Politiques

Le député de la Vérandrye vient de recevoir à la Chambre une dégelée solennelle de la part de M. Roblin. La chose avait un à propos particulier au milieu des grands froids que nous traversons.

M. Lagimodière s'est conduit en imprudent quand il a voulu insinuer que des irrégularités se commettaient au département des Terres de la Province.

Nous disons : *insinuer*, car M. Lagimodière n'a pas eu même le courage de sa lâcheté.

A l'entendre, le gouvernement Roblin avait vendu. pour une bagatelle de $1,633.86 une réserve de terrain de plus de six mille acres valant audelà de $200.000 !

Or, M. Roblin a prouvé, pièces justificatives en mains, que le terrain en question, situé dans une région déserte et inexploitée, à l'Est de la province, avait été vendu régulièrement à un particulier au chiffre de l'évaluation officielle de ces terrains, c'est-à-dire environ $2.50 l'acre.

La preuve que cette évaluation n'est pas trop basse, c'est que les terres du gouvernement fédéral dans cette région sont évaluées à des chiffres qui varient de $2.50 à $3.00 l'acre.

Une autre preuve que ces terrains ne valent pas $200,000, c'est que l'homme qui les a acquis il y a deux ans les possède encore ; il n'a pas pu en disposer comme il s'y attendait. Les probabilités sont que ces terrains vont retourner à la province, l'acquéreur étant incapable de réaliser les bénéfices espérés de sa transaction.

Quant à la belle histoire que ces terrains ont été évalués par une compagnie embryonnaire à $209.320, la réponse de M. Roblin n'a pas été longue : cette compagnie a pris ses lettres patentes et n'a plus bougé. Même durant son éphémère et vaporeuse existence, cette compagnie n'a jamais possédé ces terrains. Tout au plus un de ses membres a-t-il eu une promesse de vente qu'il a laissé choir, parceque'il ne voyait pas la spéculation avantageuse.

Nous croyons que M. Lagimodière s'est laissé faire la langue par quelque député assez pervers pour inventer une fausse histoire et assez poltron pour se soustraire à la responsabilité de sa méchanceté.

M. Lagimodière, on le sait depuis longtemps, n'est pas un député renseigné ; le mieux qu'il puisse faire, c'est de garder le silence. C'est encore quand il a les bras croisés qu'il nous sert le mieux: au moins il ne fait pas de sottises quand il garde le silence.

L'incident dont il a été l'instigateur lui fait tort, et fait tort à ceux qu'il représente, c'est-à-dire à l'élément français.

Le Parlement Fédéral est convoqué à Ottawa pour le 8 février prochain. On y discutera surtout la question du tarif.

MAIRE DE MONTREAL

M. G. Ekers a été élu vendredi dernier maire de Montréal par une majorité de près de 3000 sur M. Doran, candidat irlandais.

On sait que par un arrangement tacite, les Canadiens-français, qui sont l'immense majorité, s'effacent tous les deux ans pour laisser élire un maire de langue anglaise.

M. Ekers a eu pour lui, dans la dernière élection, la majorité du vote canadien-français.

Le prochain parlement anglais

Les élections, dans le Royaume-Uni sont pratiquement terminées. A l'exception de neuf districts tous les sièges au parlement anglais ont maintenant leur titulaire Si l'on tient compte de l'appoint que vont apporter à la majorité ministérielle les nationalistes irlandais et les ouvriers, M. Campbell-Bannerman peut compter sur 510 voix. Le premier ministre fera son entrée au parlement, le 13 février prochain, avec à sa disposition, une des plus grandes majorités qu'un premier ministre anglais eut jamais. Les Unionistes, en effet, ne disposeront pas plus de 160 votes.

Une des particularités de la prochaine chambre, c'est que non seulement la majorité occupera tous les sièges des ministériels, mais encore débordera du côté de l'opposition.

A l'ouverture du parlement, le parti unioniste fera plutôt piètre figure. Ses chefs seront pour la plupart absents, et parmi les vaincus de la dernière campagne électorale se trouve M. Balfour, l'ancien premier-ministre.

Projet d'un canal

ENTRE LA BAIE GEORGIENNE ET LE LAC ONTARIO

M. Henry C. Spalding, de New-York, et un groupe de capitalistes américains, cherchent à faire incorporer, sous le nom de Canadian Canal Corporation, une compagnie ayant pour objet de construire un canal allant de la Baie Georgienne au Lac Ontario.

Ce canal aurait une longueur de quarante et un milles et il pourrait recevoir les plus gros vaisseaux des lacs.

Le coût de la construction de ce canal est évalué à $70,000,000.

Les plans établis montrent que, sur une longueur de 13 milles, il faudra pratiquer une tranchée dans le roc vif. Le reste du canal sera beaucoup plus aisé à construire ; il suffira d'approfondir un chenal dans les lacs et cours d'eau sis sur le parcours.

Ce canal raccourcirait de 250 milles la distance entre New-York et Duluth. Plusieurs villes américaines retireront de sa construction un grand avantage, mais Buffalo y perdra un gros trafic.

Une autre compagnie encore à l'état rudimentaire se propose de construire un canal jusqu'à la baie James et d'établir une ligne de navigation transatlantique entre la Baie d'Hudson et l'Europe. On annonce qu'une équipe d'arpenteurs a déjà été envoyée pour relever un itinéraire. Si ce rapport se réalise, le Canada se trouvera doté d'une nouvelle ligne très courte qui pourra transporter le fret à des taux bien inférieurs aux taux actuels.

LE REVEREND PERE CHARTIER

Nous avons appris avec beaucoup de regret, la mort subite, à Chemsford, Ontario, du révérend Père Rémi Chartier, S J.

Le défunt a été plusieurs années recteur au collège de Saint-Boniface. C'était un religieux d'une grande vertu—d'une vertu qui touchait probablement à la sainteté dans le sens le plus strict du mot. On le vénérait au collège pour sa bonté de cœur, sa piété, sa modestie touchante. Nous avons eu l'avantage de connaitre ce prêtre modèle, ce parfait supérieur de communauté. Il est de ceux qui laissent un souvenir doux et affectueux.

Le père Chartier a beaucoup travaillé et prié sur la terre ; il possède maintenant le repos du Juste.

EN ANGLETERRE

Le parti unioniste en Angleterre se divise en ce moment sur la question d'un chef.

M. Balfour, défait aux dernières élections générales, a perdu beaucoup de prestige ; un certain nombre de ses amis lui signifient très ouvertement de passer les rênes à plus solide que lui.

M. Joseph Chamberlain, qui a résisté à la tempête et qui a repris son mandat de Birnigham par au-delà de cinq mille voix de majorité parait l'homme le plus capable de diriger les forces conservatrices aux Communes Anglaises.

Il y a eu, depuis quelques années, au sein du parti unioniste deux factions ayant pour chefs, l'une M. Chamberlain, l'autre M. Balfour.

Il est possible qu'on arrive à un moyen terme, c'est-à-dire que les deux hommes s'effacent pour faire place à un leader nouveau.

EN FRANCE

Dans le dernier conseil de cabinet, les ministres ont arrêté le programme des cérémonies qui accompagneront le départ de M Loubet de l'Elysée.

Le 17 février, ce dernier quittera le palais sans aucune escorte pour aller s'installer dans l'appartement qu'il a loué dans la rue Dante. Le jour suivant, à 4 heures, moment précis auquel son septennat sera terminé, il se tiendra, entouré des ministres, dans le grand salon de l'Elysée où il attendra son successeur.

M. Fallières arrivera dans un carrosse de gala escorté par des cuirassiers. M. Rouvier présentera les deux présidents l'un à l'autre Cette cérémonie sera suivie de discours de bienvenue, suivie par une visite des appartements de la résidence officielle. Il y aura ensuite une réception du corps diplomatique et des hauts fonctionnaires de l'Etat A la fin de cette réception, M. Loubet, accompagné de M. Rouvier, se retira sans bruit, pour se rendre dans sa nouvelle demeure.

En Russie

Les amendements aux lois fondamentales de l'Empire, nécessités par la proclamation du manifeste du 30 octobre, viennent d'être imprimés et seront soumis bientôt au conseil des ministres. En vertu des nouvelles lois, le pouvoir exécutif est placé entre les mains de la Douma, du conseil de l'Empire et de l'empereur. Aucune loi ne sera valide à moins d'avoir été acceptée par ces trois puissances. Un projet de loi déjà rejeté par la Douma ne pourra être de nouveau présenté à la même session. L'empereur pourra proroger le parlement quand bon lui semblera, mais il ne devra pas s'écouler un délai de plus de 4 mois avant de nouvelles élections.

En vertu de ces amendements le mot "illimité" sera enlevé de la définition des pouvoirs du souverain.

L'ARME DU JOUR

Il semble que les catholiques se rendent un peu mieux compte depuis quelque temps de la nécessité absolue de fortifier la presse; nous entendons la presse qui se bat pour l'Eglise et qui fait la lutte aux persécuteurs.

Si nos électorats avaient été plus renseignés depuis dix ou quinze ans dans ce pays, les choses auraient peut-être tourné autrement. Le journal, le journal de combat et de propagande, voilà l'arme qu'il s'agit plus que jamais d'employer. Il y a tout une œuvre d'éducation à faire au sein de notre population canadienne-française. Nous soumettons que le journal qui pénètre dans les familles est un excellent éducateur. Encourageons-le donc.

Le Père Coubé, l'éloquent Jésuite français, parlant de la presse au récent congrès catholique de Lille, disait entre autres vérités, celles-ci :

On a dit que saint Paul, s'il revenait parmi nous, se ferait journaliste. Je le crois vraiment. En effet, que faisait saint Paul ? Il laissait à d'autres, comme tous les apôtres, d'ailleurs, le soin d'administrer les sacrements ; lui, il semait le verbe : nos praedicationi verbi instantes erimus." Et pour cela, il cherchait partout des chaires d'où il put se faire entendre ; il en demandait à la synagogue dans toutes les juiveries qu'il visitait : il en demandait à l'aréopage d'Athènes ; il en demandait au théâtre de la grande lane d'Ephèse ; il en demandait à la prison de Rome.

Supposez qu'on lui eût dit un jour : " Paul, Paul, il y a une chaire d'où l'on peut être entendu, non seulement d'une petite synagogue, mais de toute l'Asie mineure, de la Syrie, de la Palestine, de l'Egypte, de la Grèce, de l'Italie ; du haut de cette chaire, tu pourras prêcher ton Christ, annoncer la Croix, soulever les peuples vers la vérité, vers la justice." Je suis sûr que saint Paul aurait dit : "Où est-elle cette chaire, que j'y monte ? et si si on la lui avait montrée, il l'aurait escaladée en un clin d'œil, et il y serait resté jusqu'à la fin de sa vie.

Cette chaire, elle n'existait pas du temps de saint Paul, mais elle existe aujourd'hui.

Elle n'est pas dans les églises. Il y a là une chaire où le curé expose la vérité et réfute l'erreur devant cinq cents pieuses personnes. Mais au dehors il y a une chaire où le laïque peut se faire entendre de cent mille ou de cinq cent mille hommes. Cette chaire, c'est le journal. Eh bien, je dis que saint Paul, s'il revenait y monterait. Et je dis aussique pendant longtemps les catholiques ont eu le tort de la laisser au socialiste, au libre-penseur, au franc-maçon sans penser à s'en emparer. Aujourd'hui, ils commencent à montrer plus de clairvoyance.Mais ils ne font pas encore assez.

Le journal a encore un autre avantage : C'est une arme que l'ennemi ne peut nous enlever. Je suppose que en même temps, vous bâtissiez dix écoles et fondiez dix journaux, qu'arriverait-il ? Un Combes viendra qui fermera vos dix écoles, mais il n'osera pas toucher à vos dix journaux. N'est-ce pas Combes qui a dit un jour : "J'ai balayé dix-sept mille établissements religieux dont la noire silhouette se projetait sur les mairies de nos communes." Ah ! si nous avions eu dix-sept mille journaux, et même moins, bien rédigés et bien lus, non seulement Combes ne les aurait pas balayés, mais ce sont eux qui auraient balayé Combes et sa bande. . .

La France catholique a, depuis trente ans, jeté des millions, des milliards même, dans des œuvres excellentes telles que les hôpitaux, les écoles, les églises, les chapelles, les couvents, les missions. Certes, ces œuvres méritaient toutes nos sympathies et elles ont fait beaucoup de bien ; mais sans vouloir leur nuire, et, au contraire, dans leur intérêt même, permettez-moi de dire qu'il y en avait deux autres auxquelles il fallait donner plus abondamment encore, car c'est elles qui devraient empêcher toutes ces fondations pieuses de périr : c'étaient l'œuvre électorale et son auxiliaire, l'œuvre de la Bonne Presse.

A quoi bon construire et doter à grands frais des hôpitaux, des écoles, des églises, si le législateur de demain doit nous les confisquer et les laïciser, chasser nos infirmieres des hôpitaux, nos Frères et nos Sœurs des écoles et désaffecter nos églises ? Ne voyez-vous pas que ce serait faire le jeu de la franc-maçonnerie, que demain elle prendrait ces églises et ces écoles pour en faire des salles de théâtre ou des loges ! Vous ne pourriez rien faire qui lui fût plus agréable et, au besoin, elle vous en remercierait de tout cœur...si elle avait un cœur.

Ne valait-il pas mieux donner un peu moins pendant quelque temps, rationner toutes ces belles œuvres, et avec l'argent ainsi épargné, fonder et répandre les bons journaux et faire élire de bons députés qui eussent fait de bonnes lois et assuré la liberté de la religion et de toutes ces œuvres elles-mêmes (1).

Donnez donc, Mesdames et Messieurs, à l'œuvre de la Presse comme à l'œuvre électorale. Ce sont les œuvres des temps de guerre, les autres sont les œuvres des temps de paix. C'est le bon journal qui nous sauvera. Ah! si je voyais flotter devant moi le drapeau de Jeanne d'Arc et briller son épée, je saluerais cette épée, je baiserais le drapeau. Eh bien, Mesdames, la bonne épée qu'il faut saluer, c'est le bon journal, et le drapeau qu'il faut baiser avec amour, c'est la Croix.

Le beurre canadien

L'agent commercial du Canada à Manchester, Angleterre, mande que l'exportation du beurre du port de Montréal,pour la saison qui vient de finir, s'est montée à 273,449 paquets, soit une augmentation de 83,449 sur 1904, et de 235,172 sur l'année 1903.

De bons prix ont été réalisés durant toute la saison, l'augmentation moyenne sur l'année précédente étant de 12 à 14 shillings par cent livres. Le marché du beurre a été meilleur que jamais cette année. La qualité en a été satisfaisante et jamais il n'y a eu sur le marché autant de beurre qu'aujourd'hui.

On pourrait fabriquer au Manitoba beaucoup plus de beurre qu'il ne s'en fabrique à l'heure actuelle. Le beurre, quand il est de bonne marque, est un magnifique article d'exportation. C'est un agent de colonisation bien meilleur que beaucoup l'agents faits de chair et d'os et payés cher par nos gouvernements Il n'y a rien qui parle en faveur d'un pays comme une bonne marchandise. C'est toujours une belle réclame.

Avec les facilités que nous avons dans l'Ouest, nos beurres peuvent devenir non-seulement une réclame de bon aloi, mais aussi une source de revenus immédiats très appréciables.

Une Tempête à l'Horizon Politique

On murmure dans les cercles politiques bien informés que l'hon. M. Gouin, le premier-ministre libéral de la province de Québec fera la guerre au gouvernement libéral d'Ottawa si on lui refuse le rajustement du subside fédéral M. Gouin a donné jeudi dernier à la *Patrie* un *interview* qui a tout l'air d'une menace à sir Wilfrid Laurier.

On prend trop de temps à régler cette question, dit en somme M. Gouin. Cette question de l'allocation fédérale aux provinces de la Confédération, dit-il, sera le point de départ et la cause d'une évolution politique. Nous réclamons ce qui nous est dû : nous sommes des créanciers qui demandent la remise des sommes qui leur sont dues.

Voilà en substance les paroles de M. Gouin.

Qu'adviendra-t-il de cette attitude belliqueuse du chef libéral du Québec ?

L'avenir nous réserve des surprises. Le gouvernement fédéral, gorgé de succès et de victoires depuis dix ans, s'est cru invincible ; il a dédaigné les avis de beaucoup de ses amis. Le jour n'est peut-être pas éloigné où il va se trouver en face de sérieuses difficultés.

LORD ROBERTS

Le Feld-Maréchal Lord Roberts profitera de l'ouverture du parlement anglais pour déclarer de nouveau que la défense militaire de l'Angleterre n'est pas suffisante. Il veut une armée anglaise d'un million d'hommes dont la moitié serait attribuée à la défense des Indes. Le maréchal déclare qu'il a vu avec plaisir l'alliance anglo-japonaise, mais que cette entente ne concerne que l'Asie et non l'Europe ou le péril est plus grand.

Le Temps Jadis

Le *Soleil* reproduit chaque jour des extraits d'articles que l'*Electeur* publiait il y a vingt-cinq ans Voici un articulet qui relate un incident assez curieux survenu à la législature de Québec en 1881 :

"M Landry, député de Montmagny, amusa beaucoup la chambre, en se poudrant la moustache et la chevelure, et en mettant des lunettes de manière à se rendre méconnaissable, au moment d'un vote et en changeant de siège. Le sergent d'armes le prit pour un étranger et alla pour l'expulser. Le greffier ne savait quel nom lui donner et le prenait aussi pour un étranger, ainsi que la plupart des députés. La scène était des plus drôlatiques."

Concours

Un concours pour plan d'une station de Police et Feu à être construite au coin de la rue Goulet et l'Avenue Taché, St Boniface, est ouvert aux Architectes d'ici au 26 février prochain. Ce plan devra être pour une bâtisse dont la valeur ne dépassera pas $5,000.00.

St. Boniface, 31 janvier 1906.

THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Western Canada Flour Mills Company, Limited, fera demande à la présente session de la législature de la Province du Manitoba d'un acte confirmant et légalisant le règlement No. 337 de la Ville de St. Boniface accordant à la dite Compagnie une exemption limitée de taxation pour une période de 10 ans

Daté à Winnipeg, 1er février 1906.

FISHER, WILSON & EWART,
Avocats des requérants.

Ville de St-Boniface

EGOUT

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme amélioration locale à être payée par taxe spéciale, l'ouvrage suivant, savoir :

Un canal d'égoût souterrain sur l'avenue Provencher entre les rues Aubiche et Archibald. Coût approximatif $1,224.30.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant à la rue ci-dessus mentionnée, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de ces ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la rue sur laquelle sera fait le dit égoût et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à quatre par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrage et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 7 février 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND.
Sec.-Trésorier.

Soumission pour permis de

Coupe de bois sur les terres du Gouvernement Provincial

Des soumissions cachetées et adressées à l'honorable Commissaire des terres du gouvernement provincial, Winnipeg, et marquées "Tender for Timber Berth No. 45" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi le 12 février 1906, pour un permis de couper du bois sur le T. wnship 10, Rang 12 Est du méridien principal et la section 36.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une somme d'argent, ou d'un chèque accepté, en faveur du commissaire des terres du gouvernement provincial pour le montant du bonus que le soumissionnaire aura déposé à payer. Aucune soumission ne devra se faire par télégraphe et la plus haute ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les permis accordés sur ces terres seront sujets aux règlements établis pour les terres à bois du gouvernement provincial et seront en vigueur au jour de commissaire des terres du gouvernement provincial.

Pour plus amples détails, adressez-vous à

I. J. HOWE
Assistant député commissaire.

Département des terres du gouvernement provincial, Winnipeg Manitoba.
29 janvier 1906.

Soumissions

Des soumissions seront reçues par le soussigné pour le compte de la Commission du District Scolaire de St. Boniface jusqu'à mardi le 6 février (à 12 heures A. M.) pour la livraison de 50 cordes d'Epinette coupée verte depuis au moins 2 ans à repartir entre l'Acad mie Provencher, St. Boniface, Man et l'Académie Taché, Norwood Grove, Man, respectivement.

Les dites soumissions devront établir que le dit bois sera livré à demande, comme il sera requis, et être accompagnées d'un chèque accepté pour un montant d'au moins 10 % de cette soumission.

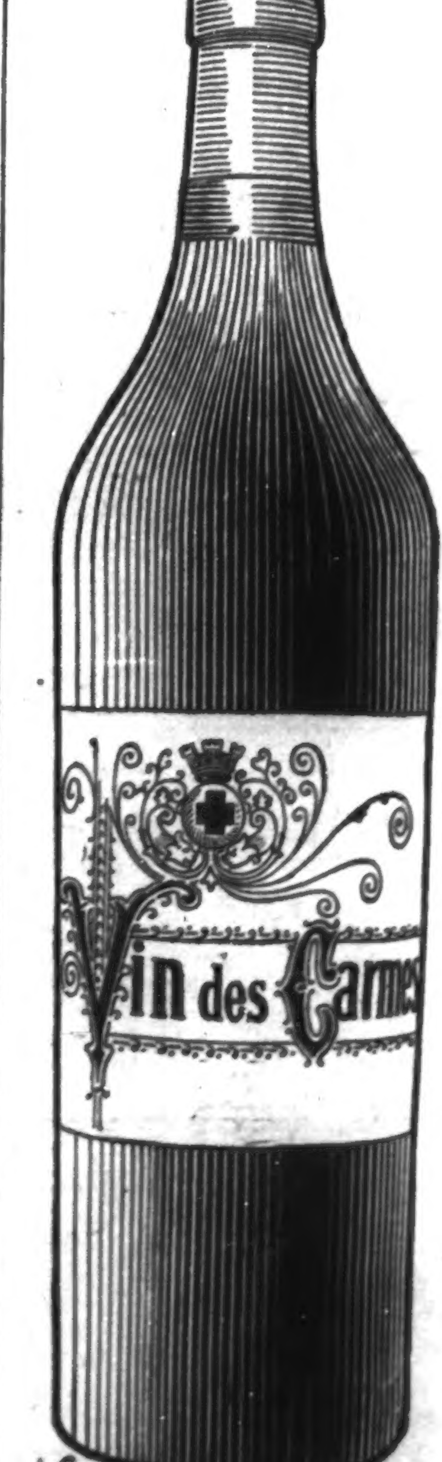
La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

N B Mentionnez sur enveloppe "Soumission pour bois de chauffage."

C. A. Hocan,
Secrétaire-Trésorier,
D. S de St. Boniface No 1188

St. Boniface, 27 janvier 1906.

A VENDRE—Une jolie terre située à 4 milles de l'église de Lorette, y compris maisons, écuries, remises, etc. Cette terre sera vendue à bas prix. S'adresser à M. André Parent, rue de l'Hôpital, Saint-Boniface.



Dans le Monde Religieux

Mgr Dugas est assez gravement malade à l'Hôpital de Saint-Boniface ; nous souhaitons au distingué patient un prompt rétablissement.

***

Mgr l'Archevêque a dit quelques mots de la future cathédrale, dimanche dernier. Les détails que Sa Grandeur nous a donnés montrent bien qu'on veut nous doter d'un édifice remarquable. Les citoyens ont présenté une pétition demandant aux autorités religieuses de choisir comme site l'endroit occupé actuellement par l'Académie Provencher. Cette pétition représente, croyons-nous, le vœu à peu près unanime de la paroisse.

***

M. l'abbé Trudel, doit partir demain pour Chicago, où il résidera à l'avenir. Il laissera parmi nous le meilleur des souvenirs.

College de Saint-Boniface

ACADÉMIE FRANÇAISE

L'académie a tenu dimanche soir sa première assemblée de l'année. Après la lecture et l'adoption du compte rendu de la dernière séance, M. Alexandre Lambert exécute avec art sur le piano un brillant morceau de musique intitulée "l'Hirondelle" ce qui fut fort goûté des académiciens. Vint ensuite une déclamation donnée par M. Etienne Coupez. M. Coupez déclama avec beaucoup de naturel et une grande souplesse la fameuse pièce de Victor Hugo: "La conscience." Puis M. Albert Auger va à la tribune et par un éloquent discours, s'appuyant sur les témoignages de Mgr Taché, de Lord Rogers et de lord Granville, il prouve la légitimité du mouvement métis en 70; ce discours aussi instructif qu'intéressant fut apprécié à sa juste valeur par tous les auditeurs.

Alors M le Président annonça le sujet de la discussion qui allait bientôt s'engager entre MM. J. Bte. Sauvé et A. Paradis. Il s'agit de savoir s'il est plus avantageux pour un Canadien-français de se faire commerçant au lieu de cultivateur. M. Paradis qui soutenait la cause du commerce ouvrit le feu par un discours rempli d'arguments solides et bien développés. La grande raison qui devrait pousser, selon lui, le Canadien à se faire commerçant plutôt que cultivateur serait que le commerce a beaucoup plus fait pour la civilisation et l'avancement des peuples que l'agriculture. M. Sauvé le champion de l'agriculture la défend d'une manière magistrale. Il prouve à ses auditeurs que la vie des champs offre plus de garanties morales et physiques au jeune Canadien que la vie des villes. "En sus, dit-il, si l'on veut que le pays progresse il faut s'emparer du sol et le cultiver comme jadis les anciens Romains." M Sauvé defendit si bien sa cause qu'il fut déclaré vainqueur.

Après cela le R. P. Directeur distribua les travaux pour la prochaine réunion et la séance est levée.

Mariage Prochain

On annonce pour bientôt le mariage d'un de nos meilleurs amis à une charmante brunette qui reste pas très loin d'ici. Le futur marié est un jeune homme qui fait en ce moment de la pédagogie à l'Ecole Normale de Saint-Boniface !

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La fanfare la "Lyre" a repris ses exercises.

—Séance régulière du Conseil de ville lundi prochain.

—M. Alphonse Lemay est à deménager son clos de bois aux coin des Rues Provencher et Thibault.

—Madame Ernest Lévêque, rue Masson, a donné, dimanche soir une très jolie et très agréable réunion d'amis.

—MM. Joseph Bernier et Aimé Bénard sont de retour depuis lundi d'un voyage d'affaires dans la province de Québec.

—MM Dallaire, Charette et D'Aoust ont donné un goûté d'huitres sur écaille à quelques amis dimanche dernier.

—Le 21 du courant, Monsieur Antoine J. Vassar épousera mademoiselle Margaret L. McDermott, de Saint-Boniface.

—Les anciennes mœurs : deux indiens de Esseton, Dakota, ont tenté, pour une querelle quelconque, scalper un nommé Ahre, vendredi dernier.

—MM. Despatis & Cie ont besoin de 25 à 30 paires de chevaux pour charroyer du sable de Birds Hill. S'adresser immédiatement à MM. Despatis & Cie.

—M. Roger Goulet, qui a été retenu à sa chambre pour quelques jours de maladie, se porte assez bien depuis lundi pour donner ses cours à l'Ecole Normale.

—A vendre: une maison neuve située sur la Rue Dumoulin, No 168 est offerte en vente à de bonnes conditions et prix raisonnable. S'adresser au Bureau du MANITOBA.

—Des lettres de faire part annoncent le mariage de M. David Houle, autrefois de Saint-Boniface avec Melle Marie-Louise Michaud de St Barthelemy, P. Q., pour le 15 février.

—Il est question d'agrandir la bibliothèque du parlement local; on construirait aussi des voûtes pour mettre en sureté les livres les plus précieux. Y mettrait-on l'Histoire de Winnipeg, du docteur Bryce?

—Le club de Hockey du Collège de Saint-Boniface a remporté deux belles victoires dans la Ligue Intercollégiale, depuis deux semaines. Il a défait successivement le St. John's et le Medical College. Ces parties de hockey, outre qu'elles sont un bon exercice physique, sont de nature à créer d'excellentes relations entre les différents collèges.

—La *Salvation Army*, qui fait un travail d'immigration assez considérable de l'Angleterre au Canada, se propose d'envoyer au printemps un contigent de jeunes filles destinées à faire des épouses aux vieux garçons du Dominion ! C'est une idée comme une autre. La ville de Winnipeg pourrait avec avantage réclamer une partie de cette immigration matrimonale !

—Un incendie a détruit, mercredi soir, le magasin de modes de madame Olivier, rue Main, pres de la rue Water.

—L'université de Manitoba vient, dit-on, de décider de mettre en vente immédiatement 150,000 acres de terre qu'elle détient dans 9 municipalités dans lesquelles ces terrains ne paient pas de taxes.

—En dépit de la froide température que nous traversons depuis quelques jours, il convient d'être très prudent au sujet de la glace de la rivière Rouge; jamais encore la glace n'a été aussi mauvaise. La rivière est semée de barrages de toutes sortes qui indiquent des endroits faibles.

—Il est fort possible qu'on change bientôt de site des expositions de Winnipeg Il vaudrait mieux, dit-on, s'établir sur le bord d'une rivière que de se mettre en rase prairie. En attendant, on améliorera pour l'été prochain le site actuel, qu'on pourra conserver plus tard pour faire un hippodrome quelconque

—A une assemblée des actionnaires de la Cie Collin limitée tenue la semaine dernière, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante. Présidente : Madame M. E. Collin, vice-président M. A. Gauvin, secrétaire-trésorier M. Henri Collin, gérant M. L. J. Collin, directeurs : MM. Vézina Couture et Gédéon Couture.

La femme heureuse est celle qui jouit d'une Bonne Santé.

C'est aux femmes qui souffrent de débilité générale que s'adressent surtout les *PILULES ROUGES*.

Témoignage de Madame ALFRED FORTIER :

Lorsqu'une femme est malade, son teint pâle, ses yeux hagards, cette lassitude qui se peint dans tout son maintien, comme aussi sa démarche nonchalante, sont autant de causes défavorables qui compromettent son apparence et masquent ses charmes extérieurs.

Les Pilules Rouges font tout d'abord disparaître le mal et affermissent les nerfs. Les femmes qui emploient les Pilules Rouges ne sont jamais trompées quant à leur effet spontané, efficace et positif. C'est le remède naturel par excellence. Rien au monde ne peut donner aux femmes des résultats aussi satisfaisants. Une fois que les Pilules Rouges ont produit leur effet, l'ambition renait tout de suite et alors la physionomie et le buste reprennent leur ampleur et leur grâce.

Mme ALFRED FORTIER
Berlin Mills, N. H.

Tout ceci se comprend facilement. N'importe quelle femme peut l'expérimenter par elle-même. Alors elle verra combien il en coûte peu pour acquérir force, beauté et santé !

La vie a bien des charmes pour celui qui est sain au physique et au moral. Celui-là aspire abondamment le grand air de son pays qui le vivifie et l'enchante. Il fera toujours la gloire et le bonheur de ceux qui l'entourent. Son sourire, son maintien, sa bonne humeur et son heureuse apparence communiquent aux autres cette parcelle de bien-être et de satisfaction, et il réjouit son entourage; ses proches, ses parents et ses amis participent en quelque sorte à ce bonheur de vivre, dont l'expression est si évidente à la vue de cette physionomie si attractive, à cause de ces éclats de santé et de beauté! Et si le reflet de ce bonheur est aussi évident pour les autres, combien la satisfaction personnelle et le contentement ne sont-ils pas appréciables pour celui qui est ainsi l'objet de l'admiration et de la convoitise de chacun!

Vous comprenez combien nous sympathisons profondément avec les femmes qui sont en mauvaise santé, et combien nous avons tristement à l'esprit ces foyers désolés où, bien souvent, nous avons été appelés trop tard pour en prévenir la désolation. Vous comprenez également toute la persistance de nos efforts, pour convaincre les femmes qu'il y a toujours un moyen d'être bien portantes et de se maintenir ainsi. La tristesse véritable, la misère viennent aussitôt que les nerfs faiblissent et que la santé disparait.

Si la santé revient, le bonheur sourit de nouveau. Les Pilules Rouges sont là toujours pour secourir les femmes malades, chasser la maladie, renouveler les forces et égayer l'esprit. Des milliers de guérisons ont été obtenues par leur emploi et nous en avons encore une autre aujourd'hui à ajouter à la liste :

"Depuis ma jeunesse, j'ai beaucoup souffert de tous les malaises qu'occasionnent l'anémie et le "beau mal." Il ne fallait pas que je fisse grand ouvrage ou de marche un peu rapide, pour être à bout de force et ressentir de violentes douleurs dans les côtés. Malgré beaucoup de précautions, mon état empirait, trois médecins que j'avais consultés, ne m'avaient aucunement soulagée. En suivant les journaux, je fus frappée des nombreuses guérisons obtenues par les Pilules Rouges, je décidai de les prendre, je suivis le traitement pendant quelque temps et tous mes malaises ont disparu, faisant place à la force, à la bonne santé."

Mme ALFRED FORTIER, Berlin Mills, N.H.

Fac-Simile exact d'une boite de Pilules Rouges.



L'Etiquette est de papier blanc imprimé en rouge

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui sont contenues dans des boites de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boite, $2.50 pour 6 boites.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES

Au couvent de cette paroisse on se prépare à chômer la fête patronale du vénérable curé Rev M. Giroux. La séance s'ouvrira à 7 heures p.m., le 14 courant.

Les RR. MM. du clergé seculier et régulier sont respectueusement invités d'y assister.

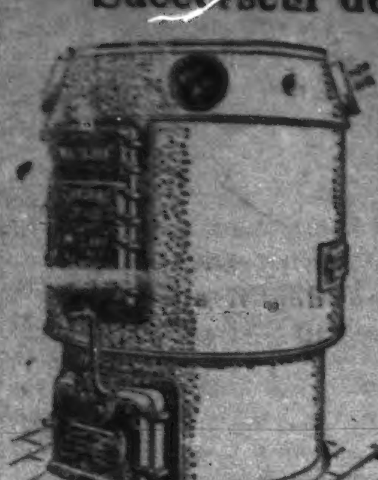
DECES

On nous a annoncé, dimanche, au prône, la mort de M. Guillaume Pambrun, de Chêneville, P.Q.

M. Pambrun est décédé le 27 janvier dernier, à l'âge de 79 ans ; il était père de M. W. H. Pambrun, et de M F. D. Pambrun, peintre à Saint-Boniface ; aussi de Madame O. Rochon, de La Salle.

Deux messes de requiem ont été chantées ici pour le repos de son âme mercredi dernier.

Nous offrons nos condoléances à la famille.



FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

LE PLAN DE MELLE ANGELIQUE

V

NO 9

—Assurément, ce n'est pas Philippe qui s'insurgera contre le plan d'Angélique. Ou je me trompe fort, ou il serait ravi d'être le compère de Rose de Mai. Et c'est bizarre, je ne suis point jalouse, pas même émue de ce que je devine (son sourire se fit plus doux). Ils semblent vraiment créés l'un pour l'autre : Rose est de ce blond lumineux qu'affectionne Philippe, et leurs âges sont assez distants pour que le charme d'une affectueuse protection se laisse sentir entre eux... Elle a dix-huit ans, lui, vingt-six... Huit ans d'écart, c'est bien.

Soudain, son visage habituellement pâle se colora d'une vive rougeur, "Huit ans ans d'écart, murmura-t-elle plus bas... le capitaine a trente-deux ans... j'en ai vingt quatre..."

Elle fit un geste attristé.

—A quoi vais-je penser ? Je dois épouser Philippe... L'orgueil du nom a ouvert le chemin où il nous faut tous deux marcher d'un coeur ferme... L'orgueil du nom... ! triste suppléant de l'amour...! Ma mère, née de Vandeuil, ne fut-elle point la fiancée de Louis Bernard, l'enfant trouvé ? (Avec un accent de regret elle articula lentement) : Le baron de Vandeuil était une âme haute, si haute que les préjugés de caste ne le pouvaient effleurer... Vanité des choses ! Etablir son bonheur, fixer sa vie sur des préjugés...! Si Philippe pourtant me rendait ma parole, je serais libre...

Ces derniers mots, les lèvres de Fabienne ne les prononcèrent pas. Ils glissèrent sur son âme comme des feux follets, errantes clartés du coeur.

* *

Mademoiselle Angélique pressa le bouton du timbre de l'hôtel de Madame Demont-Bessange.

La porte aussitôt s'ouvrit.

Un domestique qui cumulait les fonctions de valet de chambre et de cocher se présenta.

—Bonjour, Mademoiselle, dit-il le premier avec un large sourire.

Mademoiselle Angélique ne s'offusqua point de cette familiarité. Peu fière, parce que curieuse et bavarde, elle commérait volontiers avec les gens de maison qui versaient leurs doléances dans son oreille complaisante, et détaillaient sans se faire prier les affaires de leurs maîtres, leurs travers petits et grands.

—Bonjour, bonjour. Madame Demont-Bessange est chez elle ?

—Parfaitement. Prenez la peine d'entrer, Mademoiselle.

Elle fit quelques pas dans la demie obscurité du salon. Le domestique s'empressa de pousser les persiennes closes.

—Madame va venir.

Il disparut rapide et sans bruit.

Angélique étant seule regarda curieusement la pièce où elle se trouvait. Elle n'y était jamais entrée. Madame la Conseillère tenait à bonne distance quiconque n'était pas de ses relations ordinaires. Quand de très loin en très loin, Mademoisele de La Boulie-Carlyon rendait visite à Madame Demont-Bessange, Angélique l'accompagnait seulement jusqu'à la porte du salon et l'attendait dans la salle à manger.

Elle n'était point traitée en familière de l'hôtel où Madame Demont-Bessange s'enfermait depuis la mort de son mari, homme mûr et grave, conseiller à la cour de Toulouse, dont la disparition n'avait fait qu'affirmer l'émancipation de la jeune femme.

Mademoiselle Angélique eut tout le temps d'étudier les êtres, car la belle Conseillère ne se pressait point de paraître. Elle eût été bonne, en vérité de se gêner pour cette personne qui venait simplement sans doute faire une commission pour sa maîtresse. Elle admonesta même assez sévèrement le domestique qui avait introduit la demoiselle de compagnie. Il devait laisser dans l'antichambre tout ce qui n'était pas "du monde".

Le salon ressemblait à sa propriétaire, luxueux, hautain et sévère. De sombres tapisseries de Flandre d'une rare conservation couvraient les murs ; de beaux sièges du XVIIe siècle, des meubles de Boulle, des cuivres ciselés et quelques portraits de conseillers. M. Demont-Bessange était d'une vieille famille de robe.

Les seules pièces modernes de ce mobilier étaient deux grandes jardinières en faïence de Gien contenant des ficus et des camélias. Jusque dans le choix de cette décoration florale se montraient le caractère et l'esprit de la dame de céans. Ces plantes orgueilleuses et froides étaient bien l'image de sa morgue et de sa hauteur.

Il fallait à Angélique Gaulier une certaine dose d'aplomb pour oser s'introduire dans l'intimité de la Conseillère comme elle se proposait à le faire : La jeune veuve était peu accueillante. Mais la demoiselle de compagnie avait un trop gros intérêt en jeu pour ne pas risquer beaucoup.

Elle se remémorait les phrases combinées à loisir, arrangeait savamment les arguments qu'elle se proposait de faire valoir ; elle se répétait les choses qu'il fallait dire, celles qu'il fallait taire... Car le plan d'Angélique était bien plus compliqué qu'elle ne l'avait dit à Fabienne. Il formait dans son esprit un tout qu'elle ne découvrait que partiellement à chacun de ceux qui devaient concourir à son exécution. Elle se donnerait l'air de faire le jeu de plusieurs ; en réalité, elle ferait seulement le sien.

Angélique Gaulier voulait épouser le maître de forges. Ce serait un siège difficile que celui du cœur de Bernard. Il fallait d'abord l'isoler, détruire ses rêves, saper ses dernières tendresses ; elle se présenterait ensuite comme l'ange de la consolation. Elle creuserait plus profond sous les pas du pauvre homme l'abîme de la douleur, lui enlèverait Rose et Marc, pousserait l'un vers Fabienne, l'autre vers Philippe... ses ennemis. Et quand il aurait tout perdu, elle verserait sur son âme endolorie le baume de sa pitié ineffable.

Angélique recommençait Machiavel.

—Qu'avez-vous à me dire ! questionna d'une voix brève Mme Demont-Bessange dont les pas s'étaient étouffés sur l'épais tapis du salon.

Angélique tressaillit à cette interpellation dépourvue de grâce. Elle se leva précipitamment et fit un profond salut.

—Je vous écoute, dit la veuve figée dans une raideur qu'elle croyait de bon ton. Vous venez de la part de votre maîtresse ?

Ce mot avait le pouvoir de cingler désagréablement la douce personne. Elle répondit avec un peu de hauteur :

—Je ne suis pas la servante de Melle Fabienne, mais sa compagne et son amie.

La Conseillère eut un geste d'indifférence, et comme Angélique se disposait à donner sur elle-même quelques explications, son interlocutrice l'interrompit d'un mot cassant :

—Au fait, s'il vous plait.

Angélique renfonça sa mauvaise humeur, et d'un ton doucereux poursuivit :

—Je ne suis point envoyée vers vous, Madame, par Mlle Fabienne ; je viens de moi-même vous soumettre une proposition qui vous semblera sans doute intéressante.

—Une proposition ? à moi ?

—Oui, Madame.

Un peu surprise, Mme Demont-Bessange interrogea :

—A quel propos ?

—Il s'agit du baptême de la cloche. Une idée m'est venue que si vous l'approuviez, s'exécuterait aisement et c'est le comte qui solliciterait l'honneur d'être votre compère.

—Comment cela ? fit la Conseillère, qu'un intérêt de curiosité arrachait à son habituelle froideur.

Enchantée de ce premier succès, Mlle Angélique qui s'était assise au bord d'un fauteuil s'enfonça un peu plus, prit ses aises et expliqua :

—Ma situation me permet de connaître les dessous de la question qui éclaire Clermonville... Madame, l'honneur d'être marraine vous revient de droit, tant à cause de votre situation personnelle et de vos alliances que de la magnificence de votre offrande.

—Je le pense ainsi, appuya la Conseillère, et je tiendrai bon.

—Madame vous avez mille fois raison, mais il serait peut-être habile de paraître céder.

—Mademoiselle, vous vous immiscez trop librement dans des choses...

—Qui ne me regardent pas.

—Vous m'évitez l'ennui de vous le dire.

—Si vous voulez bien me prêter cinq minutes d'attention, dit Angélique sans se déconcerter, vous serez, je pense, de mon avis.

(A suivre)

